

**COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT**  
**assemblée du 17 février 2005 (26<sup>e</sup> séance régulière)**  
**salle du Conseil, 115, rue Principale**  
**17 heures**

**PROCÈS-VERBAL**

**Souper et items administratifs**

**1. Ouverture et constatation du quorum**

La séance est ouverte à 17h45 avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président  
André Levac, conseiller, district Aylmer  
Denise Laferrière, conseillère, district Hull  
Nicole Desroches, CREDDO  
Anouk Racette, DSPO  
Mario Grandmaître, ASHOQ  
Louise J. Cerveny, représentante des citoyens  
Éric Faussurier, représentant jeunesse

Également présents : Frédéric Tremblay, secrétaire  
Roland Morin, directeur de module  
André Lambert, directeur adjoint  
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR

Absence motivée : Théophile Paré, Ph.D., représentant des citoyens  
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire  
Marcelle Plouffe, responsable GMR

**2. Approbation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Nicole Desroches, secondé par Denise Laferrière et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, moyennant l'ajout des items suivants :

- Au huis-clos : disposition des neiges usées à l'aréna Robert-Guertin
- Au suivi du procès-verbal : avancement du protocole d'entente pour le DUT

**3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2005**

Il est proposé par Nicole Desroches, secondé par Louise Cerveny et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2005, moyennant l'ajout de la résolution suivante :

- Recommandation au Conseil de former un Comité conjoint entre les Villes de Gatineau et d'Ottawa visant, notamment, au partage d'information et d'initiative visant le contrôle de la qualité de l'air, la qualité de l'eau et la gestion intégrée des pesticides

**4. Suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2005**

Roland Morin fait état du suivi des mesures recommandées au dernier procès-verbal. Nicole Desroches mentionne que le protocole d'entente pour le DUT se fait pressant.

**5. Date de la prochaine assemblée**

La 29<sup>e</sup> séance régulière est prévue pour le 17 mars à 17h, à la Salle des Comités (secteur Hull)

**Début de la discussion de dossiers en huis-clos à 18h08**

**6. campagne publicitaire Cascades – collecte sélective**

*Personnes invitées :* Marina Pietrocel, Casades

*Discussion :* Marina Pietrocel présente le projet de maquette et l'ampleur visée par la campagne publicitaire qui découle des obligations contractuelles.

*Recommandation :* La Commission entérine la maquette et l'approche proposée. Il est entendu que le plan définitif de communication et la maquette finale devront être déposées en Commission avant le lancement.

**7. demande de subvention du COBALI**

*Discussion :* Le COBALI a formulé une demande de subvention de 5 000 \$ à la Ville. Madame Houle, qui représente la Ville au CA du COBALI, a référé cette demande de subvention à la Commission. À son plan d'action 2005, la Commission n'a aucun fonds prévu pour le support aux OBV.

*Recommandation :* Il est proposé par Denise Laferrière, secondé par Marc Bureau, de signifier au COBALI que la Commission n dispose pas de fonds pour accéder à la demande de financement pour l'année 2005.

#### **8. compensation des membres pour le déplacement**

*Discussion :* Suite au dépôt d'une facture de la part d'un membre pour déplacement, le Module désire une clarification quant à la position de la Commission sur la compensation des membres (le mandat stipule que la Commission « peut » compenser les membres pour les déplacements).

*Recommandation :* Il est proposé par André Levac, secondé par Denise Laferrière, de demander au secrétaire de vérifier la ligne de conduite des autres Commissions, notamment les cinq Commissions d'urbanisme.

#### **9. échéancier de travail 2005 pour l'adoption du PGMR et du devis d'appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères et des matières putrescibles**

*Discussion :* le STEGMR dépose les deux calendriers d'adoption pour considération par la Commission

*Recommandation :* La Commission juge que l'octroi du contrat de collecte est trop adjacent à la consultation du public et craint que la crédibilité du processus n'en soit entachée. Jacques Nadeau doit confirmer la possibilité de retarder l'octroi au mois d'août.

#### **10. mise en candidature de Francine Bouthiller à titre de membre du milieu des Affaires**

*Discussion :* Frédéric Tremblay informe la Commission que le REFAP a transmis une candidature pour suppléer à Évelyne Germain. La résolution du CA de l'organisme suivra sous peu.

*Recommandation :* Il est proposé par André Levac, secondé par Denise Laferrière et résolu de recommander au Conseil d'entériner la nomination de Madame Francine Bouthiller à titre de membre représentant le milieu des Affaires au sein de la Commission sur l'environnement.

Il est également résolu de profiter de cette résolution pour mettre à jour le représentant de la Santé Publique.

#### **11. disposition des neiges usées à l'aréna Robert-Guertin**

*Discussion :* Denise Laferrière mentionne qu'un citoyen lui a transmis des photos des amas de neige longeant le ruisseau de la Brasserie, avec intention d'avoir recours aux médias. Le module confirme avoir reçu l'avis d'infraction du MENV et avoir transigé avec le MENV pour un correctif dès cet hiver et pour les hivers à venir. Sur ce dernier point, il faudra peut-être revoir les engagements contractuels pris avec les Olympiques concernant le nombre de cases de stationnement.

#### **Ouverture de la période de question à 19h38**

*M. Gérard Quenneville :* Ces personnes sont porte-parole de nombreuses autres qui sont dans la salle et viennent témoigner de leurs inquiétudes face à l'ouverture de la rue Juniper, malgré une pétition de 712 résidents du quartier Wychwood s'y opposant. Les arguments environnementaux :

- aux lendemains de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, il ne faut pas faciliter indûment le déplacement en automobile
- détérioration du niveau de bruit ambiant
- risque additionnel d'accidents, surtout considérant l'étroitesse des rues
- il serait meilleur pour la santé de promouvoir la marche à pied

*Recommandation :* Il est proposé par Nicole Desroches, secondé par Éric Faussurier et résolu que cette Commission recommande au CCU et au Conseil de revoir la décision d'ouvrir la rue rue Juniper au profit d'une voie réservée aux seuls véhicules d'urgence ou, si possible, de maintenir la rue fermée.

Il est entendu que le secrétaire va préparer un rapport résumant les inquiétudes environnementales exprimées par les résidents et le joindre lors de la transmission de cette recommandation au CCU.

#### **Fermeture de la période de question à 20h38**

#### **Début de la discussion de dossiers en présence du public**

#### **12. Coalition pour l'amélioration du transport urbain**

*Personnes invitées :* Pierre Laliberté, Stéphane Roberge, Larry Gough, CATU

*Discussion :* Les représentants du CATU présentent un projet de train léger, à l'image du O-Train (possiblement plus bas sur rail ou avec plus de wagons). Le premier jalon,

un lien Ottawa-centre-ville-Aylmer, serait moins onéreux que Rapibus et, en termes de GES, le train serait beaucoup plus propre. Les discussions avec les membres de la Commissions s'appuient également sur le vécu des villes de Calgary, Portland ainsi que de la France et l'Allemagne

*Recommandation :* Il est proposé par André Levac, secondé par Éric Faussurier et résolu que le schéma d'aménagement laisse au conseil le loisir de planifier un lien par train.

Il est entendu que le CATU reprenne sa présentation devant le CCU.

### **13. Plan de développement durable du Québec**

*Discussion :* Frédéric Tremblay résume les propositions de l'avant-projet de Loi sur le développement durable, dont les 4 axes principaux sont :

1. une addition à la charte des droits et libertés (le droit à un environnement durable et diversifié)
2. la création du Fonds vert
3. la création d'un Commissaire au développement durable
4. une série de 14 objectifs à être promu par les ministères et organismes de l'Administration publique

Il mentionne aussi que, sous le vocable « Administration publique » le gouvernement peut inclure les villes et commissions scolaires par décret. Ces organismes peuvent aussi choisir de souscrire volontairement au Plan.

*Recommandation :* La Commission prends avis des points soulevés par le Module et recommande d'explorer les autres mémoires, notamment celui de l'UMQ, avant de formuler un projet de mémoire, tel que demandé par la direction générale.

### **Varia**

- ✎ Louise Cerveny annonce la tenue d'une conférence sur les pesticides, le 28 février, à la Place Ben Franklin (l'ancien hôtel-de-ville de Nepean)
- ✎ Alain Breton, du CFER Outaouais, va prochainement présenter un projet de récupération des micro-ordinateurs
- ✎ À la dernière Commission sur l'environnement de l'UMQ, Marc Bureau a soulevé l'entrée en vigueur du règlement sur les halocarbures, qui a pris plusieurs Villes par surprise. Un projet de résolution va aussi être formulé concernant les redevances à l'enfouissement et la mise en œuvre des PGMR.
- ✎ Anouk Racette mentionne qu'un plan conjoint Régie du logement-MSSS-Ville de Gatineau (Pierre Laporte et Me Danie Bélisle représentent la Ville) touchant les moisissures et la salubrité sera déposé en juin.

### **Levée de la séance à 22h25**

### **Procès-verbal ratifié le 17 mars 2005**

\_\_\_\_\_  
Marc Bureau, président

\_\_\_\_\_  
Frédéric Tremblay, secrétaire